



BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE VERSION 2025 Mise à jour au 01/06/2025

Frais de Transaction TTC (TVA à 20 %) :

Mise en vente du bien, reportage photo, Entremise et Négociation, visite du bien, rédaction compromis de vente, accompagnement et suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.	Part Honoraires charge vendeur	Part Honoraires charge acquéreur
Rémunération forfaitaire sur les biens inférieurs à 50.000 €	Forfait 2.500 € TTC	Forfait 2.500 € TTC
De 50.000 € à 74.999 € (PV affiché x 0.955)	4.5 %	4.5 %
De 75.000 € à 99.999 € (PV affiché x 0.9575)	4.25 %	4.25 %
De 100.000 € à 149.999 € (PV affiché x 0.9625)	3.75 %	3.75 %
De 150.000 € à 199.999 € (PV affiché x 0.9675)	3.25 %	3.25 %
De 200.000 € à 299.999 € (PV affiché x 0.9725)	2.75 %	2.75 %
De 300.000 € à 499.999 € (PV affiché x 0.9775)	2.25 %	2.25 %
+ De 500.000 € (PV affiché x /0.98)	2 %	2%

Le taux de commission s'entend TVA incluse au taux en vigueur. Rémunération TTC sera à la charge du mandant. (Acquéreur ou vendeur conformément au mandat)

« En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial »

Les estimations de l'agence seront facturées 250 € TTC (Remisée si le bien est mis en vente).

Frais de Location TTC :

LOCATION À USAGE PRIVÉ Selon LOI ALUR décret du 15/09/2014 :

- **Un mois de loyer hors charges (TTC) pour le locataire** (visite, dossier et bail limité à 8€ /m² - état des lieux limité à 3€ /m²)
- **Un mois de loyer hors charges (TTC) pour le bailleur** (visite, dossier et bail limité à 8€ /m² - état des lieux limité à 3€ /m².)

Locaux commerciaux ou professionnels (bail précaire ou 3/6/9)

2 mois de loyer à la charge du preneur

Orpi Transac Immo

2 Place Victor HUGO

51200 Epernay

T. 03 26 55 21 21

P. 06 65 64 47 10

orpitransacimmo@orpi.com

www.orpi.com



GESTION LOCATIVE «PACK TRANQUILLITÉ» 6 % HT

Orpi Transac Immo

2 Place Victor HUGO

51200 Epernay

T. 03 26 55 21 21

P. 06 65 64 47 10

orpitransacimmo@orpi.com

www.orpi.com

■ Gestion courante :

Location & relocation de votre appartement, maison, parking ou local commercial (rédaction des actes, baux et annexes, publicité, visite des locaux, état de lieux d'entrée et sortie) *Frais de location en page 1 ;*

■ Compte-rendu de gérance mensuel, virement bancaire au bailleur mensuel ;

■ Régularisation des charges, augmentation légale du loyer selon l'indice INSEE ;

■ Gestion et administration bailleur-locataire (demande de quittance d'assurance habitation, contrat d'entretien chaudière, ...) ;

■ Encaissement des loyers, charges, quittance et avis d'échéance au locataire. Relance, mise en demeure en cas d'impayé et transmission du dossier à l'Huissier en vue de la procédure de recouvrement ;

■ Calcul restitution dépôt de garantie selon l'état du bien, et remise en état du bien suite à la sortie si nécessaire ;

■ Gestion courante des travaux ;

■ Gestion des diagnostics.

Répartition et réclamation taxes foncières

12 euros TTC par lot

Réponse à une correspondance de l'administration fiscale

15 euros TTC par correspondance

Relevé annuel en vue de la déclaration des revenus fonciers

18 euros TTC par lot

Mise en place procédure d'expulsion

80 euros TTC (en sus les frais d'huissier)

Gestion travaux (devis, etc...)

2% du devis

Gestion sinistre (déclaration à l'assurance, suivi, etc...)

39 euros TTC / dossier sinistre

Gestion des charges de syndic

2 % de tout règlement et 2% de tout recouvrement de charges

Représentation à l'Assemblée Générale de copropriété

35 € HT/heure (frais de déplacement inclus)